



## Menace huissier et saisie

Par **Jean le ceronais**, le **06/06/2017** à **13:56**

Je suis marié avec un contrat en séparation de bien

J'ai contacté un crédit seul sans coemprunteur et je n'ai plus pu payer ce crédit le LCwL m'a mis au contentieux

Pendant deux ans j'ai trouvé un accord verbal avec l'huissier hélas l'organisme à arrêté de travailler avec ce premier huissier et je suis avec un autre huissier qui n'agit que dans la menace

Il a contacté mon épouse par texto et veut dois le remboursement total ou des mensualités trop important pour moi

Il veut faire rentrer le salaire de mon épouse ( prêt sans elle contrat de mariage )

S

À t il le droit de faire payer mon épouse et peut il saisir la maison achetée à deux

Merci de votre aide